



# Le bretillod et la lône

Depuis le pont Winston Churchill, les cheminements poursuivent ceux de la rive de la Cité Internationale. L'actuelle « Voie sur berges » cède la place aux piétons, cycles et rollers.

La liaison avec le parc de la Tête d'Or est affirmée par la présence de rampes, d'escaliers et d'une boîte belvédère pouvant accueillir location/réparation de cycles et rollers, ou maison de la nature.

Le Bretillod est conforté dans son caractère d'espace naturel fluvial : reconstitution et aménagement de la lône, éclaircies et recépages, sélection des végétaux indigènes adaptés (saules blancs, frênes, aulnes...).

C'est le lieu privilégié d'observation de la dynamique fluviale puisque l'érosion et le dépôt d'alluvions successifs transforment le paysage qui évolue dans le temps. Pour en profiter au mieux, au plus près et en toute tranquillité, quelques pontons donnent accès au Bretillod depuis la promenade des rives. Certaines petites îles, accessibles uniquement à l'étiage (lorsque le niveau de l'eau est au plus bas), constituent un milieu naturel préservé..., pour les castors notamment.



*Coupe d'une lône du Bretillod*

**Bretillod** : petit brotteaux (mot lyonnais qui désigne les lieux en bordure du fleuve que les animaux « brotaient »). C'est un milieu humide constitué de creux (les basses) et de bosses.

**Lône** : bras mort du Rhône abandonné par le déplacement naturel du chenal principal et parcouru par les eaux du fleuve en période de crues.

**Recépage** : couper, tailler un arbuste près de terre pour faire venir des pousses plus fortes.



# La ripisylve amont

Ici, la promenade s'étire. Elle est constituée d'un tapis piéton côté Rhône et d'un double ruban de glisse, côté perré, pour les cycles et les rollers. Elle chemine le long de la ripisylve existante, confortée par l'entretien du cordon de végétation actuel.

Quelques épis et pontons seront installés pour les pêcheurs.

Tout au long du parcours, le profil de la berge est harmonisé :

- au niveau du quai de Serbie, la promenade basse nécessite une suppression de la butte. Le perré est reconstruit comme à l'origine ;
- à hauteur du pont De Lattre de Tassigny, la trémie routière est reconfigurée et isolée de la promenade par un mur végétalisé.

Le parcours des cycles pourra se faire naturellement des berges au quai haut, sans passer par le tunnel.

L'amarrage des bateaux sera repris et sécurisé par un système de ducs d'Albe régulièrement espacés.



Coupe au niveau du pont De Lattre de Tassigny



Coupe de la Ripisylve amont au sud du pont de Lattre de Tassigny

**Ripisylve** : végétation voisine d'un cours d'eau.

**Perré** : mur de soutènement, revêtement sur un talus pour maintenir la terre.

**Duc d'Albe** : faisceau de poteaux enfoncés dans le lit d'un cours d'eau ou le fond d'un plan d'eau pour servir à l'amarrage d'un bateau.



# La rive habitée et l'archipel des îles jardins

Les péniches d'habitation confèrent à cette séquence un statut de rive « résidentielle ».

Les accès en direction de la place Lyautey et du futur parking souterrain sont renforcés et multipliés, invitant les riverains à venir profiter facilement du lieu au quotidien. Quelques boîtes belvédères, qui pourraient héberger pied humide, glacier ou halte-garderie, assureront le lien entre le quai haut et la berge.

Au niveau du pont Morand, l'espace dédié aux skaters est confirmé, et l'ancienne culée du pont est mise en valeur. En contrebas, une surface lisse permet l'accueil de sports de glisse.

La largeur disponible autorise l'aménagement d'îles jardins, plantées de graminées variées et ponctuées de bouquets d'arbres de haute tige. Elles dessinent un entrelacs de grandes herbes et de fins chemins entre le perré et la promenade des rives.

Certaines de ces îles peuvent accueillir des équipements de jeux pour les enfants, des toboggans depuis le perré, des bancs et des jeux de boules. Des aires de jeux seront aménagées ainsi de part et d'autre de la passerelle du collège, sur des surfaces de 400 et 500 m<sup>2</sup>, répondant ainsi à une forte demande des habitants du quartier.

La présence des péniches est maintenue, leur amarrage est sécurisé et elles sont toutes alimentées en réseaux souterrains divers.



Coupe au niveau de la Passerelle du Collège

**La grève** : terrain plat composé de sable et de graviers, situé au bord d'un cours d'eau.

**Pied humide** : appellation lyonnaise pour désigner une buvette en bordure d'eau.



# La longue prairie du Rhône

À partir du pont Lafayette, l'espace des bas-ports s'élargit et la promenade se partage en deux : côté Rhône, le tapis piétonnier se prolonge de façon continue ; côté perré, les rubans de glisse pour les cycles et les rollers rejoignent la petite arche du pont Wilson, en longeant les rampes.

Dans le lit majeur du Rhône, ces différentes « bandes » oscillent doucement. Cette disposition permet la création d'une vaste prairie longue de 6 000 m<sup>2</sup>, entre le pont Lafayette et le pont Wilson.

## La prairie

Elle est constituée de mélanges variés et se présente en trois séquences :

- une prairie jardinée, composée de plantes vivaces et de bulbeuses (iris, plantes d'eau, tulipes, narcisses, jacinthes...) ;
- une prairie haute fleurie et des chemins de fauche ;
- une pelouse rustique accessible à tous.

Des bouquets d'arbres de hautes tiges procurent un peu d'ombre et ménagent des vues sur la rive opposée. Quelques chemins de traverse relient les escaliers du perré, au bord du quai et aux passerelles des péniches.

## Les planches

Côté Rhône, la surlargeur occasionnée par les multiples rampes de mise à l'eau permet de loger un vaste plancher entre le fleuve et la promenade piétonne. Ce sont « les planches ». Terrasses et transats des restaurants et des bars prendront place.

Ponctuellement, quelques pontons permettent un accès à l'eau, principalement pour les navettes fluviales éventuelles, les bateaux taxis, ou des événements spécifiques.



*Coupe de la grande prairie du Rhône  
au niveau de la péniche Berges 2006*



# Les terrasses de la Guillotière et le bras d'eau

**Au milieu du parcours des berges, la Guillotière constitue un lieu majeur. Ici, la suppression de la Fosse aux Ours et le réaménagement du carrefour permettent une recomposition de ce secteur. La création d'un espace public au niveau de la place Jutard s'inscrit dans cette évolution.**

Les murs actuels cèdent la place à de vastes terrasses qui remplissent à la fois un rôle d'espace public de proximité et d'animation de quartier. Les terrasses s'étagent régulièrement et ménagent des surfaces plantées, des allées pour la déambulation, des rampes pour personnes handicapées et des escaliers. Entre le pont et le centre nautique, un dispositif de plates-formes étagées accueille des terrains de jeux.

En contrebas, la grève minérale remet à jour les pavés de l'ancien port. Ce lieu est destiné à de multiples animations sur la berge ou sur l'eau (fête de la musique, projections, feux d'artifices, fêtes de quartiers...). Au pied des terrasses, un contact direct avec le fleuve est possible : un bras d'eau, bassin miroir de très faible profondeur, alimenté par l'eau du Rhône, est aménagé.

En été, il est agrémenté de brumisations.

En hiver, il peut devenir une patinoire à ciel ouvert.

Le rapprochement avec le fleuve est également renforcé par un appontement pouvant accueillir des événements sur l'eau.

Les bateaux actuellement amarrés en ce lieu sont légèrement déplacés de façon à ménager une large fenêtre sur le fleuve et à prolonger les gradins jusqu'à l'eau.



*Coupe au niveau des terrasses  
de la Guillotière*



# L'estacade du centre nautique

Au droit du centre nautique, le cheminement actuel en béton est doublé par une estacade confortable en métal et en bois pour les promeneurs. Le long de celle-ci, un ourlet de plantes grimpantes accompagne la clôture métallique de la piscine.

Une proposition est à l'étude : elle consisterait à intégrer la partie nord du centre nautique comme un des paliers de jeux des terrasses de la Guillotière.



*Coupe au niveau du centre nautique*



# Le port de l'université

Une esplanade plantée se développe en ce lieu : l'espace s'organise autour d'allées équipées de tables de pique-nique, de cadettes, de bornes-fontaines, de poubelles... Les promeneurs sont au bord de l'eau, les rubans de glisse se faufilent entre les différentes allées pour rejoindre le ruban piéton.

En option, un escalier monumental pourrait être créé pour permettre un accès plus aisé des bas-ports à l'université.

Plus au sud, les surfaces minérales offrent des opportunités d'aménagement de terrains de sports à proximité de l'université : hand, ping-pong, volley, jeux de boules, etc.

De plus, le mur du quai est propice aussi à l'aménagement d'un mur d'escalade.

L'accueil des bateaux de croisière sur le site est confirmé et sécurisé.

Les contraintes de desserte des cars et des livraisons sont intégrées.

Un point info, relais de l'office du tourisme ou une buvette pourra prendre place dans une boîte belvédère, à proximité des Facultés.

Entre le pont Gallieni et le pont SNCF, les bas-ports accueillent d'autres îles jardins et des aires de repos à l'ombre de nouvelles plantations arborées.



*Coupe au niveau du Port de l'Université*

*Cadette : parallépipède en pierre ou en béton, qui sert d'assise.*



# La ripisylve aval et les jardins du Rhône

Une fois dépassé le pont SNCF, l'espace des bas-ports se resserre considérablement. Les différents rubans de la promenade s'adaptent à cette configuration pour constituer un espace où cohabitent piétons et cyclistes.

Cette berge, actuellement très minérale, fait l'objet d'un travail important de végétalisation. Quelques épis de gabions, surmontés de pontons en bois, accueilleront les pêcheurs.

Des cordons d'enrochement dévient légèrement les courants pour « piéger » les limons et les matériaux fins transportés par le fleuve afin de permettre à la végétation de se développer. Cette nouvelle ripisylve s'étire de façon généreuse et discontinue jusqu'à la station-service, sur plus d'un kilomètre. Une galerie botanique fluviale, « les jardins du Rhône », rend compte des différents groupements végétaux des rives du fleuve, de sa source à l'embouchure.

Quelques pontons d'embarquement reçoivent les activités nautiques (ski nautique, joutes, etc.). Des belvédères ponctueraient la promenade et pourraient héberger club de pêche et buvette, par exemple.



Coupe au niveau de la Ripisylve aval

*Épi : ouvrage de maçonnerie, ou de charpente, placé perpendiculairement au rivage d'un cours d'eau ou de la mer pour affaiblir la puissance des flots ou fixer le sédiment.*

*Gabions : blocs de cailloux cerclés avec des grillages.*

*Limon : terre ou fines particules, entraînées par les eaux et déposées sur le lit et les rives des fleuves.*



# La liaison vers le parc de Gerland

Cette séquence a été réaménagée au début des années 1990.  
La liaison avec le parc des Berges et le parc de Gerland est à l'étude, en option.  
La proposition consiste à prolonger les différents rubans de promenade en élargissant le cheminement actuel, par une estacade au niveau de la station service. Ultérieurement, il serait possible d'envisager un aménagement plus ambitieux de cette séquence.